

DE L'ORAL EN FLE EN MILIEU EXOLINGUE : CAS DU KENYA

Lester Mtwana JAO

Pwani University, Kenya

Mél : lesjohn72@gmail.com

Résumé

Dans le présent article, nous nous proposons de faire le point sur l'oral en FLE et son enseignement/apprentissage en milieu exolingue, au Kenya. Nous visons un triple objectif : décrire l'oral comme code de la langue ; opposer l'oral à l'oralité et faire connaître leur place dans différentes méthodologies d'enseignement des langues étrangères ; identifier et discuter les défis de l'enseignement/apprentissage de l'oral dans le système éducatif kenyan en vue d'y proposer des solutions possibles. Notre étude est essentiellement de nature qualitative. Dans la présente étude, nous avons constaté que l'enseignement/apprentissage de la composante orale s'effectue dans des conditions difficiles au Kenya. Croyant que ce qui se constate dans le contexte kenyan s'observerait également dans d'autres contextes exolingues, nous nous permettons de faire des propositions qui pourraient éventuellement être salutaires. Par le biais de cet article, nous déclenchons des débats et laissons ainsi des « portes ouvertes » à des discussions sur l'enseignement/apprentissage de l'oral en FLE en dehors de la France, notamment en terre non francophone.

Mots-clés: *oral, fle, kenya.*

Abstract

In this article, we are zeroing in on the teaching/ learning of oral French in Kenya, an exolingual context. Our objectives are three-fold, namely: to describe the oral aspect as one of the language codes; to distinguish oral from orality while showing their importance in different methodologies used in the teaching of foreign languages; and to identify and discuss the different challenges encountered in the teaching/ learning of oral French in the Kenyan Education system with a view to proposing possible solutions. Our study is mainly qualitative in nature. In this study, we note that teaching/ learning of oral French happens under difficult conditions. What is happening in Kenya could also be happening in other exolingual contexts where French is taught as a foreign language. Thus, we have made proposals that could go a long way in helping to solve these problems. This article is intended to reopen discussions and debates on the teaching/ learning of oral French outside France, notably in non-Francophone countries in the world.

Key words: *oral, fl, kenya*

1.0. Introduction

Toute langue enseignée comporte deux codes : le code oral et le code écrit. Souvent c'est le code écrit qui semble être privilégié au détriment du code oral. Ce dernier nous préoccupe dans cette étude. Nous constaterons dans les différentes méthodologies d'enseignement des langues étrangères que l'oral est tantôt envisagé comme un moyen tantôt comme un objectif, une fin, dans l'enseignement/apprentissage des langues étrangères, comme le FLE. Mais nous remarquerons que du fait que l'oral ne jouit pas du même « privilège » que l'écrit, son enseignement/apprentissage, notamment en milieu exolingue, comme au Kenya, ne se réalise pas sans problèmes.

2.0. Cadre conceptuel et place de l'oral dans l'enseignement/ l'apprentissage du FLE

Dans cette rubrique, nous examinons la notion d' « oral » en l'associant à une autre notion voisine, celle d' « oralité ». Nous nous proposons également de situer la place de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE, en nous référant à un contexte exolingue – celui du Kenya.

2.1. Concept d' « oral »

L'oral est souvent opposé à l'écrit et associé à la forme parlée d'une langue quelconque. Signalons d'emblée qu'il n'existe pas réellement de définition adéquate de l'oral mais plutôt des descriptions et conceptions de ce code.

PEYTARD (1970 : 35-37) qui distingue deux ordres de la langue : l'ordre oral et l'ordre scriptural, considère que l'oral est assimilé à une production verbale perceptible à l'oreille humaine.

Beaucoup plus tard, LÉON (1997 :9) observe que « ce qui est spécifique de l'oral, c'est l'aspect prosodique de la vocalisation ».

Ce point de vue rejoint celui de MOUCHON et FILLOL (1980 : 7) pour qui « la langue parlée (l'oral) est faite d'éléments divers (prosodie, syntaxe, etc.). Les faits prosodiques – pauses, débit et intonation pour le discours ou articulation des phonèmes au niveau des unités plus petites – appartiennent en propre à l'oral ».

Ces linguistes semblent laisser entendre que l'oral se réalise dans le sonore, qu'il est indissociable d'un travail sur la voix et qui implique les aspects suprasegmentaux (prosodiques) de la langue. Que disent les didacticiens de l'oral ?

En didactique des langues étrangères, l'oral est souvent envisagé comme tout un domaine dans l'enseignement d'une langue [étrangère], impliquant notamment l'utilisation de la bouche et de l'oreille (l'expression et l'écoute). L'oral est « tantôt un moyen d'enseignement et d'apprentissage, tantôt un objectif à part entière » (Cuq, 2002 :183). De nos jours, l'oral est étroitement lié à une autre notion connexe : l'« oralité ».

2.2. Concept d'« oralité »

L'oralité fait souvent penser aux communautés sans écriture, à la littérature orale, où elle est considérée comme l'art de la tradition orale, caractérisé non seulement par la transmission de la parole par la bouche mais « précisément par l'utilisation des mélodies, des rythmes, du débit, des répétitions » (BLANCHE-BENVENISTE et JEANJEAN, 1987 : 21). L'on suppose la présence des interlocuteurs (celui qui parle et celui qui écoute) qui sont impliqués dans une interaction. En effet, l'oralité est mise en œuvre dans des interactions (LHOTE 1998 : 3). L'interaction est un élément-clé de l'oralité.

Si l'oral ne concerne que l'enseignement/apprentissage des « formes parlées » (sons, mots et phrases orales) et leurs caractéristiques, l'oralité, elle, va plus loin – elle porte sur l'utilisation de ces « formes parlées » au sein d'une interaction. Disons que l'oralité est plutôt l'oral en interaction.

Comme l'oral est intimement lié à l'oralité, nous utilisons désormais l'appellation « composante orale », qui englobe les deux.

Examinons brièvement la place de la composante orale dans les différentes méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

2.3. Place de la composante orale dans différentes méthodologies d'enseignement/apprentissage des langues étrangères

Notre examen concerne les méthodologies suivantes : méthodologie traditionnelle, méthodologie directe, méthodologie audio-orale, méthodologie SGAV et l'approche communicative. L'approche actionnelle n'est pas véritablement en application dans les écoles kenyanes. C'est pour cette raison que nous l'excluons.

La méthodologie traditionnelle est parfois appelée « méthodologie grammaire-traduction » ou « méthodologie classique ». Elle met l'accent sur la grammaire et la traduction, accordant ainsi plus d'importance à la composante écrite aux dépens de la composante orale.

Dans la méthodologie directe, il y a l'usage de la langue étrangère sans le moindre recours à la « langue maternelle » (langue première) de l'apprenant (CUQ et GRUCA, *ibid.* p.236). La composante orale y occupe une place importante. Comme le précise P. MARTINEZ (1996 :52) : « ...les méthodologies de type direct donnent la priorité à l'oral : on procède à une écoute des énoncés sans l'aide de l'écrit, en faisant porter l'attention sur une bonne prononciation ». Ce sont les « formes parlées » qui sont visées dans cette méthodologie, et donc l'oral, pas l'oralité. L'apprentissage de la composante orale sert à l'acquisition des structures syntaxiques, ce qui fait d'elle un moyen d'apprentissage.

La méthodologie audio-orale accorde la priorité à l'oral, la prononciation y constituant un objectif principal. Dans cette méthodologie, l'apprentissage de l'oral sert à l'acquisition des structures syntaxiques d'une langue étrangère, ce qui fait de l'oral un moyen d'apprentissage.

Pour montrer l'importance de la composante orale dans la méthodologie SGAV, CUQ et GRUCA (2003 : 241) expliquent que : « ...c'est la parole en situation que vise à enseigner cette méthodologie. L'objectif visé par cette méthodologie est d'amener l'apprenant à parler en situation », ce qui se rapproche de la définition de l'oralité. Il est souhaité que l'apprenant soit impliqué dans une communication orale,

dans un échange verbal. Ainsi l'on peut dire que l'oral constitue un objectif à part entière dans cette méthodologie.

L'approche communicative (aussi l'AC), toujours en vigueur au Kenya, fait de la composante orale un objectif à part entière. Elle vise à amener les apprenants à communiquer oralement en langue étrangère par le biais des activités orales qui visent des interactions en langue étrangère, notamment des simulations et jeux de rôles, qui permettent à l'apprenant de se trouver dans des « situations réelles » pour « mener à bien une tâche à l'aide de la langue étrangère » (Bérard, 1991 : 56). Elle met ainsi en valeur l'oralité.

Tout compte fait, il semble que l'enseignement et l'apprentissage de la composante orale en FLE conformément aux exigences de l'approche communicative restent un véritable défi au Kenya, comme nous le constaterons dans les lignes qui suivent.

3.0. Enseignement/apprentissage de la composante orale en FLE dans le système éducatif kenyan

L'enseignement/apprentissage du français langue étrangère dans le système éducatif kenyan ne date pas d'hier. Les bilingues (anglais-français) sont très recherchés dans ce pays. Signalons que le Kenya collabore avec des pays francophones, voisins et lointains. À titre indicatif, il est important de préciser que le Kenya est pays membre d'un bloc économique régional, la Communauté est-africaine, dont deux autres pays membres sont francophones : le Rwanda, le Burundi et la RDC. À l'école secondaire, (où l'enseignement/apprentissage du français débute souvent) le français est enseigné à titre facultatif. Pendant longtemps, en première et en deuxième années du secondaire, seulement deux heures par semaine sont consacrées à l'enseignement/apprentissage du français par rapport à quatre heures pour l'enseignement/apprentissage de l'anglais et du swahili (langues officielles du pays). Sur les deux heures (par semaine) que durent l'enseignement/apprentissage du français, la composante orale ne bénéficierait que des quarante minutes à-peu-près (pour présenter les activités à caractère interactionnel !). L'enseignement/apprentissage du français au Kenya accorde beaucoup d'importance à l'écrit, l'oral restant le « parent pauvre ». Reléguer la composante orale au second plan a des

conséquences indésirables ! L'on constate que même arrivés en classe finale, beaucoup d'apprenants en FLE kenyans restent toujours au niveau débutant ! (Oduke, 2006 : 91)

L'« inertie » chez les enseignants conservateurs qui se cramponnent aux méthodologies classiques dépassées, constitue également un problème. Il y a des décennies que l'approche communicative est en vigueur mais il n'est pas étonnant de tomber sur des enseignants de FLE kenyans qui mettent toujours en application les exigences des méthodologies « archaïques » ! Aussi la composante orale n'est-elle pas enseignée/apprise comme il faut, conformément aux exigences de l'approche communicative.

Qui plus est, même à l'heure actuelle, certains enseignants de FLE semblent ne pas bien maîtriser les exigences de l'approche communicative relatives à l'enseignement/apprentissage de la composante orale d'une langue étrangère. D'autres ignorent les exigences de cette méthodologie d'enseignement.

À l'heure actuelle, la composante orale est enseignée/apprise à l'aide de documents sonores (cassettes audio, disque compact, etc.) et donc on se sert souvent de magnétophones, lecteurs CD, etc. Dans certains établissements scolaires kenyans il manque ces appareils. De plus, souvent les documents sonores utilisés ne sont pas authentiques.

Les locaux destinés à l'enseignement/apprentissage du FLE au Kenya (notamment les salles de classe) ne sont souvent pas commodes. Les réaménager pour mieux présenter les jeux de rôles et autres activités interactionnelles pose problème souvent. Ces activités, n'oublions pas, doivent faire de la salle de classe un « théâtre ».

Tous ces problèmes font de l'enseignement/apprentissage de la composante orale en FLE au Kenya un véritable défi et souvent les enseignants sont contraints de se débrouiller avec les « moyens du bord ». Pour pallier à ces défis, nous nous permettons de proposer quelques pistes qui pourraient conduire à des solutions durables.

4.0. Conclusion et propositions remédiales

Cet article a porté sur l'enseignement/apprentissage du code oral dans un contexte exogène, le Kenya. Nous avons opéré la distinction entre l'oral et l'oralité, les deux facettes de la composante orale d'une langue, et la conception de celle-ci dans différentes méthodologies d'enseignement des langues étrangères. À l'heure actuelle, on privilégie les activités interactionnelles dans l'enseignement de la composante orale. Force est de constater que l'enseignement/apprentissage de l'oral en interaction se fait dans des conditions difficiles dans beaucoup d'écoles kenyanes. L'on se heurte à des problèmes suivants : temps insuffisant imparti à l'enseignement/apprentissage du FLE ; manque de dispositifs/équipements ; manque de locaux appropriés à la pratique des activités orales interactionnelles, entre autres. Un certain nombre de propositions, à notre avis, seraient salutaires. Primo, proposer des leçons plus longues ou augmenter le temps imparti à l'enseignement/apprentissage du FLE permettrait une meilleure préparation et réalisation des activités orales interactionnelles en classe. Secundo, tous les responsables des établissements scolaires feraient bien de procurer les dispositifs audio nécessaires et utiles à faire acquérir les compétences orales en FLE, tels que lecteurs CD performants, CDs, cassettes audio, etc. Ils feraient bien aussi de mettre à la disposition des enseignants et apprenants des salles qui conviennent aux activités interactionnelles, telles que jeux de rôles et simulations. Tertio, il faudrait prévoir et encourager des activités parascolaires, notamment celles qui sont souvent organisées dans le cadre des « clubs de français ». On ferait bien de mettre l'accent sur la participation des élèves à des débats, à des discours simulés, à des pièces théâtrales, à des discussions, etc., en français. Ceci aiderait les apprenants à développer des compétences orales en FLE et à pratiquer la langue française. Quarto, le contact avec les Français, et autres Francophones encouragerait et motiverait les élèves. Cinquo, les « journées françaises » constituent, elles aussi, des « plateformes » pour la pratique de la langue française. Elles présentent l'occasion aux élèves fréquentant différentes écoles d'interagir, d'échanger des idées en français, ce qui favoriserait le développement des compétences orales en FLE. Nous avons également des convictions que les « stages de recyclage » permettraient aux professeurs de FLE de se familiariser avec les exigences des

méthodologies d'enseignement du FLE en vigueur. Ces quelques propositions ne constituent point de « solutions magiques ». Aussi modestes qu'elles soient, nous espérons que leur mise en application, ne serait-ce que partielle, contribuerait au développement des compétences orales chez les apprenants de FLE au Kenya et même ailleurs dans le monde.

5.0. Bibliographie

BÉRARD, Évelyne (1991). *L'approche communicative ; théories et pratiques*. Paris : CLE International.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, JEANJEAN, Colette. (1987). *Le français parlé*. Paris : Didier Éruditions.

CUQ, Jean-Pierre. (2002). *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International.

CUQ, Jean-Pierre., GRUCA, Isabelle. (2003). *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : Presses universitaires de Grenoble.

LÉON, Pierre. «L'oral en question (s) », entretien dans *Pratiques* n° 17, octobre-novembre 1997.

LHOTE, Élisabeth. *Une pédagogie de l'oral qui active toutes les dimensions de l'oralité*, 3^e Congrès des professeurs de français ATHENES, 1-4 octobre, 1998. Inédit.

MARTINEZ, Pierre. *La didactique des langues étrangères*. Paris : PUF, coll. « que sais-je ? »

MOUCHON, Jean., FILLLOL, François. (1980). *Pour enseigner l'oral*. Paris : Éditions CEDIC.

ODUKE, James Shisia Odhiambo. «L'apprentissage de l'oral en FLE : pourquoi l'apprenant du secondaire reste toujours au niveau débutant après ses études secondaires » in IRAKI, F.K. (dir). *Research on French Teaching in Eastern Africa: opportunities and challenges*. Nairobi : USIU, 2006, pp. 48-56.

PEYTARD, Jean. «Oral et scriptural : deux ordres de situations et de descriptions linguistiques » in *Langue française*, n° 6, 1970, p.9.